

Direction : Direction des Ressources Humaines

Personnel

REF : DRH2009015

Signataire : CD/BC/SG

OBJET : Personnel communal : direction prévention et sécurité : création de 3 contrats d'accompagnement pour l'emploi (CAE).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code du travail,

Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale comportant en son titre premier intitulé «mobilisation pour l'emploi» une refonte des dispositifs des contrats aidés ,

Vu l'avis du CTP en date du 23 juin 2009 qui a approuvé à l'unanimité le renforcement du service médiation par la création de ces postes de CAE,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à créer à compter du 1^{er} septembre 2009, 3 postes de médiateurs « intervenant dans les espaces verts » dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) affectés à la Direction Prévention Sécurité.

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'ANPE pour la mise en œuvre desdits contrats.

le Maire

J. SALVATOR